



COLLOQUE

LE DROIT ROMAIN : UN DROIT POUR DEMAIN ?

15 décembre 2017

Chambre criminelle - 5 quai de l'Horloge
75001 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
ASSAS-UNIVERSITE.FR

Institut d'histoire du droit et la Cour de cassation

Le droit romain est la matrice de nombreux droits européens.

Qu'il soit défendu ou critiqué, la valeur de sa technique justifie de s'interroger sur son devenir.

Peut-il être un droit pour demain à l'heure où l'on recherche un droit commun ?

Mobilisant le fonds de la Bibliothèque de la Cour de cassation, on peut s'interroger sur la place de cette ratio scripta à travers l'histoire et les enjeux contemporains du droit.

Entrée sur présentation d'une pièce d'identité avec [inscription préalable obligatoire](http://ASSAS-UNIVERSITE.FR)